

## Condamnation en France pour un permis d'exploration pétrolière au Burundi

@rib News, 07/12/2015 à €“ Source Reuters Un chef d'entreprise français a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir corrompu le ministre de l'Energie du Burundi, annonce lundi le parquet national financier. Pierre Achach (photo) a été condamné jeudi dernier à 30 mois de prison avec sursis pour corruption, fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale, ainsi qu'à une amende de 1,5 million d'euros, précise-t-il dans un communiqué.

Dirigeant d'une société britannique spécialisée dans l'exploration pétrolière, Pierre Achach était poursuivi pour avoir corrompu en 2011 le ministre de l'Énergie du Burundi en vue du renouvellement d'un permis d'exploration pétrolière dans la région du Lac Tanganyika. La justice française lui reproche également d'avoir détenu un compte à l'étranger dissimulé en Suisse, dont les avoirs s'élevaient à 7 millions d'euros", souligne le communiqué.